

# Villecroze

*Les Grottes*



BULLETIN MUNICIPAL N° 51 | HIVER 2025



Ville de  
**Villecroze**  
les grottes





## SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Débroussailler	p 3
Informations diverses	p 4
Le parc du Verdon	p 5
Les travaux	p 6
L'école	p 8
Culture & Bibliothèque	p 10
Service social	p 12
Associations	p 13
Les rendez-vous 2025	p 16
Etat civil	p 16

### Bulletin municipal N° 51 HIVER 2025

Responsable de publication :

Rolland Balbis, Maire.

Conception & Impression:

Rc Création Graphique.

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photo :

Service communication



Chères villecroziennes, chers villecroziens

Nous accueillons une nouvelle année marquée par l'intégration de Villecroze au territoire du Parc Naturel Régional du Verdon. Désormais 56 communes partagent les objectifs de développement et de protection de nos patrimoines définis par la Charte.

Nous poursuivons la phase de rédaction du Plan local d'Urbanisme, il s'agit d'une étape nécessaire pour concevoir un document compatible, notamment avec le SCOT de la communauté de communes, dont l'arrêt est prévu en ce début d'année. Nos préoccupations sont d'assurer le maintien de notre cadre de vie et la préservation de nos espaces agricoles et naturels. Les enjeux liés à notre environnement doivent être notre priorité.

A ce titre, la commune s'est lancée dans différents projets de transition énergétique, par la pose à l'automne de bornes de recharge pour les véhicules électriques aux parkings des grottes et de la crèche. L'installation prochaine de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie permettra d'alimenter plusieurs bâtiments communaux et de réaliser d'importantes économies.

Le plan de gestion des obligations légales de débroussaillage sera lancé en partenariat avec l'Office National des Forêts. L'objectif de ce document est d'établir une cartographie des secteurs prioritaires et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des propriétaires concernés.

Le programme de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement se poursuit boulevard des Pins, la seconde partie de la route de Salernes a été finalisée en octobre.

La première année d'activité de l'agence postale communale atteste de la nécessité du maintien de ce service de proximité, les agents communaux accueillent en moyenne 230 personnes par mois.

La période des fêtes s'achève et laisse place à cette nouvelle année, que je souhaite ponctuée de moments conviviaux et chaleureux. Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur et d'accomplissement.

Rolland Balbis, votre maire

*Inauguration de la maison de santé à Aups en octobre 2024 avec, de gauche à droite, Jean-Louis Masson président du conseil départemental du Var, Antoine Faure maire d'Aups, Rolland Balbis président de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon, Frédéric Cuvelle médecin, Myriam Garcia sous-préfète par intérim de Brignoles et François de Canson, vice-président de la Région.*

## Débroussailler

Automne et hiver sont des saisons propices pour se mettre en règle avec les **Obligations Légales de Débroussaillage**.

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage est indispensable.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

Bien débroussailler permet de :

- limiter les départs de feux car, lorsque la végétation est sèche, la moindre étincelle peut être à l'origine d'un incendie
- ralentir la propagation du feu et limiter l'atteinte des constructions
- protéger son habitation et les personnes qui y vivent
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers
- protéger la forêt et l'environnement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.



*Exemple à ne pas suivre  
(électroménager abandonné en bord de route)*

**Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?**

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :**

- situés dans un territoire aux risques d'incendie
- situés jusqu'à 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes...

**VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES\***

L'arbre et ses branches sont éloignés du bâtiment

Les herbacés sont coupés

Les arbres et arbustes sont espacés

\*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [jedebroussaillage.gouv.fr](http://jedebroussaillage.gouv.fr)

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**

## Respecter

Nous constatons encore trop souvent sur la commune des dépôts sauvages, dans des endroits inappropriés, que ce soit en pleine nature ou près des containers.

La déchetterie de Villecroze, située sur la route d'Aups est ouverte aux horaires suivants :

8h30-12h et 13h30-17h  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

De plus, une collecte d'encombrants est organisée une fois par mois par la mairie.

Pour en bénéficier, il faut se pré-inscrire en mairie au **04 94 70 63 06**. Les demandes sont ensuite examinées pour validation. Une limite de 5 articles maximum par foyer et par mois.

**Pour rappel, la police rurale est habilitée à verbaliser toute infraction constatée sur la commune.**

## La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

lundi et mercredi

13h30 - 16h30

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : [accueil@mairie-villecroze.fr](mailto:accueil@mairie-villecroze.fr)

## Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : [urbanisme@mairie-villecroze.fr](mailto:urbanisme@mairie-villecroze.fr)

## Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

Courriel : [election@mairie-villecroze.fr](mailto:election@mairie-villecroze.fr)

## Service social

mardi et jeudi 8h30 - 12h

Courriel : [ccas@mairie-villecroze.fr](mailto:ccas@mairie-villecroze.fr)

## Suivre les infos de la commune :

- site internet : <https://mairie-villecroze.fr/>
- Facebook : [@mairievillecroze](https://www.facebook.com/mairievillecroze), page officielle
- application **Panneau Pocket**
- Totem numérique (et son application dédiée)



QR-code à scanner pour accéder à l'application du Totem numérique

## NUMERUE et Base Adresse Locale

En partenariat avec les services de la Poste, la commune a lancé la création de sa Base Adresse Locale (BAL).

Il s'agit d'une cartographie numérique sur laquelle sont identifiées et vérifiées les positions géographiques (habitations, services et espaces publics).

L'objectif de la Base Adresse Locale est de permettre l'identification des adresses des administrés afin de garantir leur localisation par les services de secours, d'assurer le raccordement aux réseaux (notamment fibre), la distribution des courriers colis et faciliter la géo-navigation (GPS).

En parallèle, nous procédons à la mise à jour de l'adressage communal (dénomination et numérotation des voies). Certains secteurs seront impactés par un changement de dénomination et/ou de numérotation. Toutes les habitations, même isolées, doivent avoir une adresse conforme.

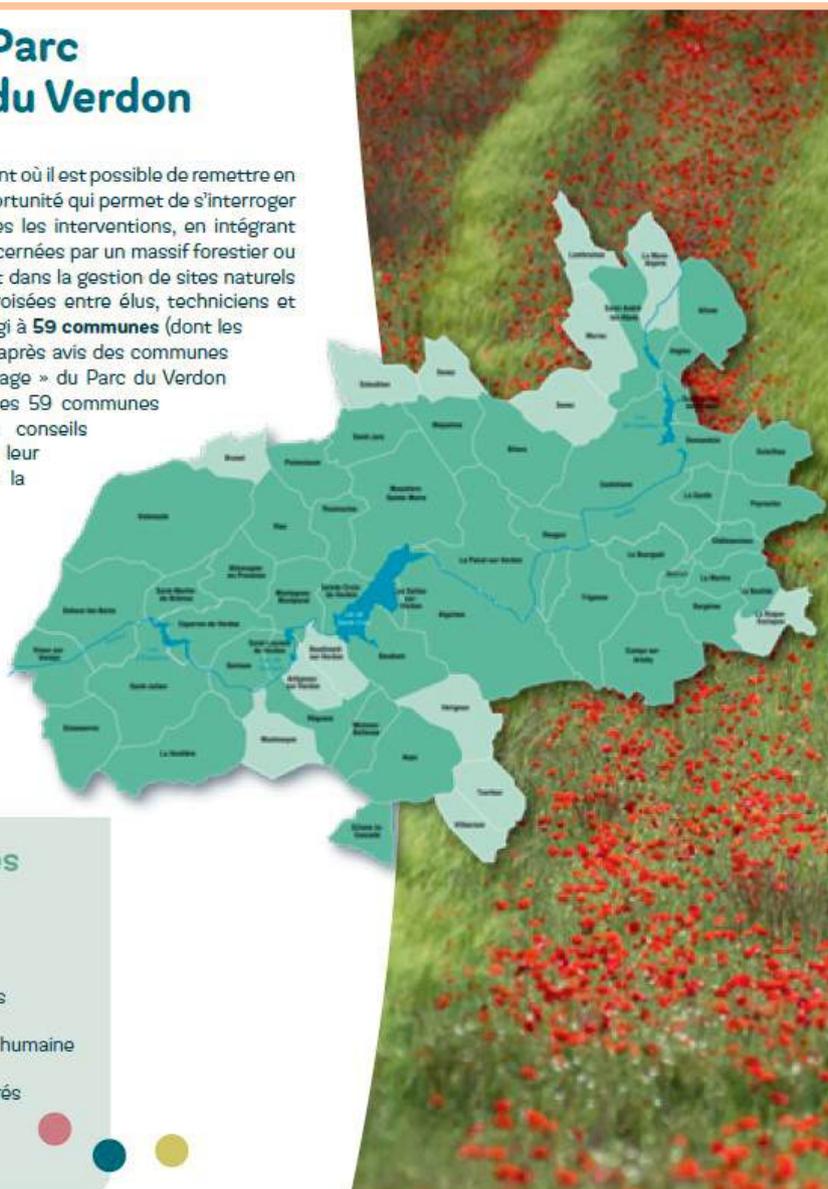
La commune et les services de la Poste accompagneront tous les administrés concernés par des modifications. Un kit d'information sera mis à leur disposition (courrier type, liste des organismes à prévenir). Une réunion d'information ouverte à tous sera organisée dans les prochains mois.

A colorful poster for 'Thiercelieux' featuring a central green diamond logo with a hand icon. The text reads 'THIERCELIEUX Le Tiers-lieu culturel, social, citoyen et ludique'. It includes sections for 'C'est quoi?', 'C'est pour qui?', 'C'est où?', and 'C'est quand?'. At the bottom, there are QR codes for social media and contact information: 06 21 60 67 38, thiercelieux@mailio.com, and https://associationthiercelieux.odoo.com/. Logos for 'Mairie de Verdon' and 'Communauté de Communes' are also present.

## Le périmètre du Parc naturel régional du Verdon

La révision de la Charte est le seul moment où il est possible de remettre en question le **contour du Parc** ; c'est l'opportunité qui permet de s'interroger sur le découpage qui rendra plus faciles les interventions, en intégrant par exemple, toutes les communes concernées par un massif forestier ou par un alpage ou en étant plus cohérent dans la gestion de sites naturels fréquentés... Sur la base d'analyses croisées entre élus, techniciens et scientifiques, un périmètre d'étude élargi à **59 communes** (dont les 46 actuellement classées) a été validé après avis des communes concernées en 2019. Le nouveau « visage » du Parc du Verdon sera constitué de tout ou partie de ces 59 communes et dépendra des délibérations des conseils municipaux en 2024, qui valideront leur appartenance (ou pas) au Parc pour la période 2024-2039.

■ Communes intégrées au périmètre d'étude  
■ Communes du périmètre classé



### Quelques chiffres

- 59 communes
- 6 intercommunalités
- 39 300 habitants
- 234 500 hectares
- environ 520 kms de rivière et 5 lacs
- 7 zones paysagères
- 400 milliers d'années de présence humaine
- 45 000 brebis
- 32 % de territoire cultivés ou pâturés
- 63% couvert de forêt
- 3% artificialisés
- 4,6 millions de visiteurs

### Les objectifs de la nouvelle Charte

La stratégie de la troisième Charte du Parc naturel régional du Verdon est articulée autour de 3 grandes ambitions, elles-mêmes déclinées en 11 orientations thématiques :

**Faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux :**  
en anticipant les changements, en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles, en misant sur les démarches citoyennes et sur l'éducation

**Gérer de manière concertée nos « biens communs » :**  
en gérant la ressource en eau, en préservant les milieux naturels et les espèces, en transmettant aux générations futures les patrimoines culturels, les paysages et les savoir-faire locaux

**Viser un développement équilibré du territoire :**  
en permettant aux activités humaines (habitat, services, économie, loisirs) de se développer dans le respect des ressources naturelles, des paysages et des habitants du territoire.



## Service de l'eau

Des travaux d'amélioration du réseau ont été entrepris cet automne. Ainsi, une première tranche a concerné la route RD 51, pour le tronçon allant du croisement de Barbebelle au Labourié. Sur cette section, les travaux ont concerné le réseau d'eau potable et le réseau d'eaux usées, avant que le département intervienne pour refaire l'enrobage de la chaussée. La seconde tranche s'est concentrée sur le boulevard des Pins.

Cette zone se distingue par l'ancienneté de son réseau d'eau, remontant parfois aux années 1960 et même 1950. A la faveur de ces travaux, un désamiantage a été effectué par une entreprise spécialisée. Cela a aussi permis d'avoir une vision plus fine et fidèle du réseau, de ses canalisations et ses branchements. Outre le renforcement du réseau, un maillage (opération qui consiste à relier différentes canalisations) entre le boulevard des Pins et la route d'Aups a pris forme. Il va permettre un approvisionnement des quartiers et une gestion plus en phase avec les besoins saisonniers.



*La chaussée en travaux  
boulevard des Pins, novembre 2024*

## Services techniques

Une réflexion générale sur l'**amélioration énergétique des bâtiments** est menée. Elle conduit aux actions suivantes :

- à la mairie, pose de volets sur une des façades
- à l'école, pose d'écrans solaires sur le bâtiment des classes de CM1 et CM2. Conçus en toile micro-perforée, ces écrans sont alimentés par des mini-panneaux solaires discrètement positionnés sur chaque baie concernée. Dans le même souci d'efficacité énergétique, une partie importante des bâtiments scolaires s'est vu équiper d'éclairages LED. D'autre part, le toit de la mairie va être utilisé pour des panneaux solaires. Cette installation en autoconsommation est à caractère collectif, c'est-à-dire qu'elle pourra être orientée vers les bâtiments communaux qui en ont le plus besoin à un instant donné

Des **bornes de recharge pour véhicules électriques** sont en service depuis peu au bas du parking de la crèche. C'est la société 55 charging qui a été choisie pour poser les bornes et en assurer la maintenance. L'installation d'un tel équipement relève de l'application de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) qui fixe un ratio de nombres de bornes par nombre total de places de parking. Dans un second temps, la commune va aménager, dans le même esprit qui a prévalu pour la réfection du parking du Pré de Fine, les places de parking dédiées aux 4 véhicules pouvant être chargés simultanément par ces 2 bornes multi-opérateurs.



*Fenêtres de l'école équipées d'écrans solaires*



*Détail d'une des bornes de recharge*



*Début des travaux au city, mai 2024*

Le **terrain multisports**, encore appelé city, a été complètement renové. Il s'intègre harmonieusement au paysage.

Suite au succès des journées Villecroze'lympiques, ses abords côté parc ont été repensés pour permettre au public de suivre l'action se déroulant dans le stade sans être contraint de rester debout. Pour favoriser la pratique sportive de la jeunesse, il est probable que d'autres équipements soient implantés à l'avenir à proximité. L'équipe municipale y réfléchit.

Une part importante des travaux a été assumée par les services techniques, que ce soit pour préparer le terrain, permettre les évacuations d'eau, boucher les fissures, imperméabiliser en profondeur le sol ou assurer ensuite l'entretien régulier de l'équipement. La pelouse choisie, lestée astucieusement par du sable et favorisant les rebonds, est prévue pour durer quinze ans. Les accès se font par un sas, dépourvu de serrure et empêchant l'entrée de véhicules à cycles.

Pour éviter l'apparition de nuisances liées à l'utilisation du city, l'accès en est libre du lever au coucher du soleil. A l'entrée du sas, une pancarte rappelle les bonnes pratiques d'utilisation.

La saison chaude a été l'occasion de travaux de voirie **sur les chemins** suivants : Les Blétonnets, une partie de Barbeville et le boulevard Frédéric Mistral. Les abords du cimetière sont désormais pourvus de places de parking soigneusement marquées.

L'**église paroissiale** sera plus accueillante : son système de chauffage a été revu. Les travaux, qui ont nécessité une reprise du tableau électrique, ont été rendus possibles grâce au don d'une paroissienne et à un co-financement impliquant la commune et le diocèse.



*Sas d'accès au city, novembre 2024*



## TERRAIN MULTISPORTS OPTIMO

**MAIRIE DE VILLECROZE LES GROTTES**

**ACCÈS LIBRE DU LEVER AU COUCHER DU SOLEIL**

**ENTRETIENEZ VOTRE CONDITION PHYSIQUE ET RESTEZ EN BONNE SANTÉ !**

- Aire de jeux non accessible aux enfants de moins de 3 ans.
- Ne pas grimper sur la structure ou les filets.
- Ne pas se suspendre aux cercles.
- Ne pas porter de bagues ou autre bijoux en raison des risques d'amputation traumatique.
- Conforme aux exigences de sécurité en vigueur.

### MAINTENANCE

Coordonnées du gestionnaire :  
Mairie de Villecroze  
Maison des Services  
83690 Villecroze  
Tel 04 94 70 63 06

### URGENCE

Coordonnées du site :  
Route d'Aups - Parking pré de fine  
83690 Villecroze les Grottes  
Numéro à contacter :  
112



Conforme aux exigences de sécurité en vigueur  
Norme NF EN 15312:2007 + A1:2010  
Année de fabrication : 2024



Pour favoriser le bien-être, la santé et la réussite des élèves, l'école s'est engagée dans un **projet Nêfle (Notre Ecole Faisons-La Ensemble)** avec une optique d'ouverture de l'école sur l'extérieur. Dans ce cadre, le projet se décline de différentes façons : création d'une classe extérieure, développement de la pratique de l'école du dehors et création d'une ATE (Aire Terrestre Educative).

Grâce à la mise à disposition par la mairie d'un terrain à proximité immédiate de l'école (ancienne maison Pons) et son soutien pour l'entretien du site, la classe extérieure a pris forme avec du mobilier adapté à la fois aux usages collectifs et aux conditions extérieures. Avec la complicité d'Alex, jardinier municipal, un potager s'est intégré au site. Cet espace naturel arboré offre aux enfants un environnement d'apprentissages apaisant et bénéfique.



*Classe en plein air, juin 2024*



*Panneau de présentation de l'ATE*

Quant à l'Aire Terrestre Educative, ce volet a été spécifiquement porté par les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'année scolaire 2023-2024. Leur investissement, en faveur de la connaissance et de la protection de la biodiversité, s'est vu couronner par l'inauguration début juillet de *La Rivéducatrice*, sur une portion du Vallon de l'Hôpital. Une plaque pédagogique, détaillant les bonnes pratiques aux passants, aux curieux, aux touristes aux habitants, a été dévoilée à cette occasion.



*La classe de CE2-CM1 s'apprête à dévoiler la plaque lors de l'inauguration, début juillet 2024*



## Des actions variées

La période estivale a vu la tenue de plusieurs manifestations culturelles, dont :

- l'exposition d'œuvres des céramistes Corinne Astier et Séverine Cusset, au labo des Grottes en juillet
- la représentation d'*Un dernier miracle ou Le périple d'une âme courageuse*, par la compagnie de théâtre itinérant La Passerelle début août
- l'exposition du travail photographique de Jérôme Ganeval, en août et septembre au labo des Grottes
- l'atelier Ludothèque, à la découverte de jeux en bois anciens, en plein air lors des Journées du patrimoine.

## Un nouveau festival

2025 va voir la naissance d'un festival littéraire réunissant plus de trente auteurs et autrices de l'arrière-pays : Les Plumes du Haut-Var.

Associant différents partenaires, comme la mairie de Salernes, la mairie de Villecroze, les associations Horizon et Terra Verde, la première édition se tiendra à Salernes samedi 25 janvier 2025. Deux ans plus tard, ce sera au tour de Villecroze d'accueillir l'événement.

N'hésitez pas à venir découvrir la littérature locale !



*L'artiste devant ses œuvres, été 2024*



*Jeux de plein air lors des Journées du Patrimoine, septembre 2024*

Le **prix manga Toshoten 2025** est lancé ! Adossé à un concours de dessins, ce prix permet de découvrir des mangas de qualité, des Kodomo aux Seinen, sans oublier les Shojo et Shonen. Les votes sont ouverts jusqu'au samedi 26 avril 2025.

De mi-septembre à mi-octobre, la bibliothèque a accueilli l'**exposition de dessins d'enfants**, réalisés lors d'ateliers encadrés par Cristelle Duchemin, animatrice en développement durable à la CCLGV. Sur le thème *J'aime ma planète*, des sujets comme la pollution ou la biodiversité y sont abordés. A cette occasion, une lecture d'albums autour des déchets a été proposée à différentes classes. L'exposition a donné des idées à la classe de CM1 qui s'est emparée de la thématique pour ajouter dans l'année ses propres dessins à l'exposition itinérante.

En novembre, la bibliothèque a accueilli la **compagnie La Dérouleuse** pour deux représentations auprès du public scolaire. Le matin, les enfants de maternelle ont découvert le spectacle *Toc toc toc c'est l'hiver*, conte musical hivernal.

L'après-midi, c'est le spectacle *Rouge* qui a été proposé aux enfants de primaire. Adapté de l'album *Le silence de Rouge*, de Mathieu Pierloot et Giulia Vetri, c'est par le truchement de scènes centrées autour d'objets croisés dans le livre (valise, théière, paire de bottes et mouton) que les enfants ont découvert l'histoire de Rouge.

Cet album vient de remporter le **Prix des Lecteurs du Var 2024** en catégorie jeunesse. Plus de 6 000 personnes ont voté lors de cette édition pour leur ouvrage préféré. *Un monde à refaire* de Claire Deya se distingue pour les romans adultes tandis que *La Quête* de Frédéric Maupomé et Wauter Mannaert remporte les suffrages pour les BD jeunesse.



*Toc toc toc c'est l'hiver avec les enfants de maternelle, novembre 2024*

Votre bibliothèque est ouverte :  
Mardi 16h - 18h  
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30  
Jeudi 10h - 12h  
Samedi 10h - 12h30

**Exposition de dessins**  
**J'aime ma planète**

Réalisés par les enfants du territoire

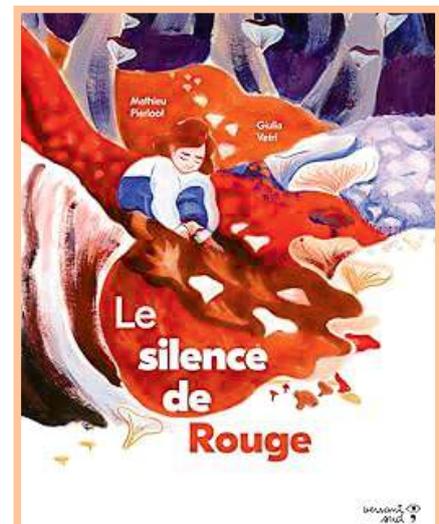
Bibliothèque de Villecroze  
du 18 Septembre au 18 Octobre 2024  
aux heures d'ouverture habituelles.

ESDW  
SEMNAIRE EUROPÉENNE  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
2024  
18 SEPTEMBRE  
08 OCTOBRE

Villecroze

Lacs et Gorges  
du Verdon  
ENVIRONNEMENT

Nous joindre :  
04 94 67 33 96  
[bibliotheque@mairie-villecroze.fr](mailto:bibliotheque@mairie-villecroze.fr)  
Suivre notre activité :  
Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze  
@bibliothequevillecroze  
Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>  
Tumblr : [bibliocroze https://bibliocroze.tumblr.com/](https://bibliocroze.tumblr.com/)



## Les ateliers

Cet automne, la proposition d'ateliers pour les seniors était étoffée :

- informatique niveau faux débutant, 5 séances en septembre-octobre
- prévention des chutes et gestes de premier secours, 4 séances en octobre-novembre
- sommeil, 5 séances en octobre-novembre.

Ces ateliers, composés de séances de 2 heures chacune animées par un professionnel, sont le fruit d'un partenariat avec l'ASEPT-PACA (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Pour aborder 2025 dans de bonnes conditions, deux ateliers sont déjà programmés :

- équilibre et prévention des chutes, avec le soutien de la Mutualité française, 12 séances à partir de lundi 6 janvier
- sophrologie, avec le soutien de l'ASEPT-PACA, 8 séances à partir de mercredi 15 janvier.

Les inscriptions se font auprès du service social au **04 94 70 73 83**.

## Les colis de Noël

Destinés aux personnes de plus de 75 ans, en résidence principale sur la commune, ces colis gourmands sont, cette année encore, confectionnés par La Quercynoise.



*Dernière séance de l'atelier informatique le 23 octobre*



*AVC, crises cardiaques, brûlures, hémorragies et bien d'autres cas concrets ont été abordés de manière pratique et instructive lors de l'atelier premier secours*

## Les permanences sociales

Le service social vous accueille en mairie aux horaires suivants :  
8h30-12h mardi et jeudi / **04 94 70 73 83**.

- L'entraide sociale peut fournir des renseignements sur les différentes possibilités d'aides à domicile et aider à constituer les dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : en mairie le 1<sup>er</sup> mardi du mois, sur rendez-vous au **04 94 92 27 08**.

- L'assistante sociale assure une permanence :
  - en mairie de Villecroze le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, sur rendez-vous au **04 83 95 59 60**
  - en mairie de Salernes le mercredi matin.
- L'Espace France Services d'Aups est ouvert :
  - 9h-12h du lundi au vendredi
  - 13h30-16h30 mardi et vendredi
  - 04 98 10 29 43**.

## Académie 23

Cette rentrée 2024-2025 a été très bénéfique pour l'association. Les adhérents augmentent chaque année et nous voulions faire plus professionnels.

Ainsi, MB FITNESS se fait un nouveau look et devient ACADEMIE 23 en changeant également de logo.

Notre vœu est que chaque élève puisse se retrouver dans cette académie qui compte à ce jour environ 145 adhérents inscrits. D'autres arrivent encore.

Une autre nouveauté de cette année est la création d'un nouveau groupe de danse, les YOUNGERS, qui regroupe les ados de 14-17 ans, cours mis en place le mercredi de 19h à 20h.

Les cours de yoga et pilates sont composés de 57 élèves tandis que 63 élèves pratiquent la danse (8 enfants chez les BABY FREEZE, 20 enfants dans le groupe des KID'HIP'HOP, 8 élèves chez les TEENAGERS, 14 élèves chez les YOUNGERS et 13 adultes dans le cours URBAN). Quant aux cours de Just Do Hiit et de Raggafit, nous comptons 8 personnes par cours.

Le gala de danse de fin d'année se prépare déjà. Intitulé « *Suite au prochain épisode...* », il aura lieu samedi 21 juin 2025 à la salle culturelle de Trans-en-Provence.

## Association des Parents d'Élèves

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école de Villecroze, qui regroupe, par adhésion, les parents et proches des enfants scolarisés.

Cette association a pour objectif de soutenir des projets éducatifs et ludiques et pour mission de collecter des fonds à travers les adhésions et l'organisation d'événements festifs et créatifs tout au long de l'année : animations, goûters, buvettes, ateliers de création d'objets originaux destinés à la vente, soirées thématiques et bien plus encore. Autant de moments de partage et de joie qui permettent aussi de faire avancer les projets scolaires.

Chaque euro récolté sera directement reversé pour financer des projets qui feront briller les yeux de nos enfants, qu'il s'agisse de sorties pédagogiques, d'achats de matériel spécifique ou d'activités qui leur sont destinées.

Nous faisons appel à la solidarité de tous, car l'APE fonctionne exclusivement grâce à des bénévoles.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, nous vous encourageons à adhérer à l'APE de Villecroze pour une cotisation annuelle de seulement 10 euros.

Toute contribution, qu'elle soit financière ou sous forme de bénévolat, est précieuse !

Que ce soit pour confectionner des gâteaux, aider à l'organisation d'ateliers (notamment pour Noël) ou prêter main forte lors de nos événements, chaque aide compte.

Petites mains créatives ou logistiques, vous êtes les bienvenus pour œuvrer au bien-être de nos enfants.



Vous pouvez retrouver Marie et NJ sur les réseaux sociaux :

**Facebook** : ACADEMIE 23

**Instagram** : academie\_23.

Pour toute information supplémentaire ou pour adhérer à l'association, n'hésitez pas à contacter directement l'école de Villecroze ou à vous rapprocher de Méguy Lesgourgues, notre secrétaire.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et espérons vous voir nombreux à nos côtés pour faire de cette belle aventure associative un succès !



**Contact** : [apevillecroze@gmail.com](mailto:apevillecroze@gmail.com)

Méguy Lesgourgues 06 16 47 53 35

## Le CACS

Nos diverses activités ont repris dès le mois de septembre : randonnée le lundi, gym seniors et peinture le mardi, jeux de société et conversation anglaise le mercredi, gym seniors et atelier mémoire le jeudi, pétanque le vendredi.

De quoi nous occuper tous les jours selon nos envies, d'autant qu'une table de tarot a été ouverte le mercredi après-midi et que Nicole Perrin-Maréchal propose désormais le vendredi après-midi une marche douce qui complète la randonnée plus sportive du lundi.

Pour la reprise de septembre, nous avons organisé une magnifique exposition des œuvres de nos artistes ainsi qu'une conférence sur le Prieuré de la Sainte-Victoire qui a suscité un vif intérêt.

Notre assemblée générale en septembre dernier a vu l'entrée de deux nouveaux membres au conseil d'administration : Michèle Andrieux et Marie Girardot. Le nouveau bureau rassemble Martine Fayaubost présidente, Pascal Fachaux trésorier, Elisabeth Sziklai secrétaire, secondés par Michel Lesage et Marie Girardot.

Pour en savoir plus sur notre association : [cacsvillecroze.wixsite.com](http://cacsvillecroze.wixsite.com)  
Nous contacter par mail : [cacsvillecroze83@gmail.com](mailto:cacsvillecroze83@gmail.com)



*Gratifieria de vêtements à la Maison des Associations, octobre 2024*

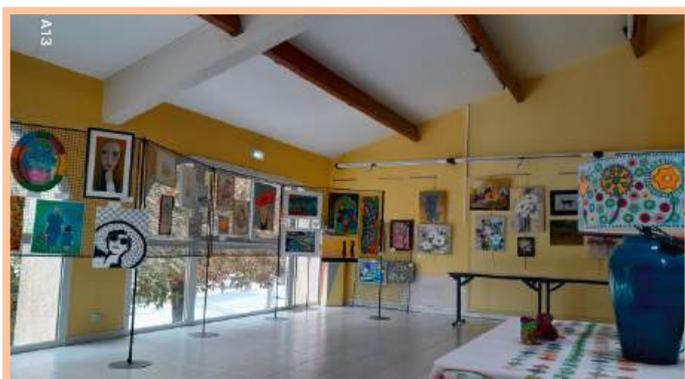
## Lei Boutentrains villecroziens

Cela faisait longtemps que l'idée nous trottait dans la tête, participer et s'investir dans la vie de notre village. C'est pourquoi avec une nouvelle équipe dynamique nous avons repris le flambeau de l'association Lei Boutentrains.

Notre but est d'organiser des manifestations diverses et variées, touchant tout public, des plus petits aux plus grands, et de faire résonner des dates incontournables comme la fête de la Saint-Jean, la Saint-Romain.

Cet automne, pour Halloween, nous avons investi la place du village en proposant aux enfants des stands de jeux, une chasse aux bonbons, une démonstration de danse et de la bonne humeur !

**Contacts :** [leiboutentrains@gmail.com](mailto:leiboutentrains@gmail.com)  
Mathieu Constans **06 83 77 76 13**  
Julie Pointeau **06 60 56 31 12**



*Les œuvres de l'atelier peinture du CACS, septembre 2024*



*La joyeuse équipe des Boutentrains*

## L'ADV

Les cours de théâtre de l'ADV ont repris depuis la mi-septembre. Pour s'y rendre, des bénévoles accompagnent le mardi soir les enfants de l'école inscrits jusqu'à la Maison de Associations et cela est apprécié des parents. L'atelier Cirque a également repris le mercredi.

De plus, un cours Adultes débutants a été mis en place cette année et se tient tous les mardis de 18h15 à 19h45.

Lors de l'assemblée générale en octobre, le bureau a été renouvelé comme suit : Anna Krumerac, présidente, Michel Allo, secrétaire et Elisabeth Crocquefer, trésorière. Nous sommes ravis de l'augmentation de membres bénévoles très actifs et tenons à les remercier grandement.

Le marché de Noël a eu lieu le dimanche 24 novembre, cette journée s'est déroulée en toute convivialité et amitié. Nous avons retrouvé avec grand plaisir les exposants habitués à notre marché et accueilli les nouveaux.

Le dimanche 16 février 2025, un loto sera organisé au profit de l'ADV.

Ces deux manifestations nous permettent de financer le Mai Théâtral, alors venez nombreux !

Le festival du Mai théâtral se tiendra sur deux week-ends : du 16 au 18 mai et du 23 au 25 mai. Comme l'année dernière, un spectacle avec goûter sera offert à tous les enfants de l'école primaire.

Pour cette édition, la salle sera aménagée différemment, nos moyens ne nous permettant pas d'installer les fauteuils de théâtre. Après ce temps fort du festival, nous concluons l'année par un goûter partagé dans le parc réunissant les enfants et leurs parents.



*Pastorale des santons de Provence, décembre 2024*

## Lokacité

Née d'une volonté de quelques villecroziens de donner un nouvel élan collectif dans le village pour échanger, partager et consommer autrement, l'association Lokacité a vu le jour officiellement le 5 mai 2024.

Le 5 juillet suivant, la soirée inaugurale a rencontré un accueil chaleureux. À cette occasion, l'association a enregistré 70 nouveaux membres. Le projet d'épicerie associative a notamment reçu un soutien enthousiaste de la part des habitants et est maintenant au cœur de l'activité des membres actifs de l'association. Le travail pour l'heure réside dans la recherche d'un local adapté, dans la constitution d'un réseau de producteurs locaux intéressés pour prendre part à l'aventure et dans l'organisation des permanences.

Lokacité a tenu sa première assemblée générale le 11 octobre, réunion durant laquelle des groupes de travail se sont constitués pour avancer dans les différents domaines (culture et ateliers, épicerie, communication). Le 19 octobre, une gratifieria vêtements d'enfants a été organisée en partenariat avec la CCLGV (Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon), le Relais, l'association Thiercelieux et l'ADV. Cette collaboration a permis de faire de ce premier événement une belle réussite et pose les jalons d'un esprit de solidarité sur le territoire. L'aventure ne fait que commencer : avancer sur la création de l'épicerie, proposer prochainement des ateliers et des événements, voilà de quoi occuper les différents acteurs de cette toute nouvelle association.



*Stand de Lokacité au Forum des Associations, septembre 2024*

**Contact :** [lokacite.villecroze@gmail.com](mailto:lokacite.villecroze@gmail.com)  
Constanze Baumgarten 06 69 97 13 19

## Les rendez-vous 2025

Samedi 4 janvier	Cérémonie des vœux du maire	
Samedi 25 janvier	Soirée musicale, avec le Plancher des Chèvres	Maison des Associations
Samedi 1 <sup>er</sup> mars	Festival de l'Humour	Maison des Associations
Mercredi 2 avril	Ouverture des Grottes	
Samedi 5 avril	VILLECRO'LYMPIQUE	dans tout le village
Dimanche 6 avril	VILLECRO'LYMPIQUE	dans tout le village
Dimanche 27 avril	Bourse aux Plantes	parc
Samedi 3 mai	Masterclass publiques de harpe, avec Isabelle Moretti	Académie musicale
Dimanche 4 mai	Masterclass publiques de harpe, avec Isabelle Moretti	Académie musicale
Dimanche 4 mai	Vide-greniers	dans tout le village
Jeudi 8 mai	Concert de harpe, par les élèves d'Isabelle Moretti	chapelle Saint-Victor
du 16 au 25 mai	Festival du Mai Théâtral	Maison des Associations
Samedi 31 mai	Masterclass publiques de violon, avec Stephan Picard	Académie musicale
Dimanche 1 <sup>er</sup> juin	Masterclass publiques de violon, avec Stephan Picard	Académie musicale
Jeudi 5 juin	Concert de violon, par les élèves de Stephan Picard	chapelle Saint-Victor
Dimanche 8 juin	Ronde cycliste des Grottes	
Dimanche 15 juin	Concentration de véhicules anciens, avec Var Alpine	
Samedi 21 juin	Fête de la Musique	
Samedi 21 juin	Fête de la Saint-Jean	
Samedi 21 juin	Montée historique	
Samedi 21 juin	Masterclass publiques de piano, avec Avedis Kouyoumdjian	Académie musicale
Dimanche 22 juin	Masterclass publiques de piano, avec Avedis Kouyoumdjian	Académie musicale
Dimanche 22 juin	Montée historique	
Jeudi 26 juin	Concert de piano, par les élèves de Avedis Kouyoumdjian	Chapelle Saint-Victor

### Naissances

BREVART Syam le 13/07/2024  
HOTTINGER JASSAUD Maia le 09/08/2024  
VAYRETTE Alix le 31/08/2024  
BLANC SCHAEFER Margot le 29/10/2024  
THEVENOT Giulian le 31/10/2024  
LECOMTE Amélia le 28/11/2024

### Mariages

PELLETREAU-GAUDINAUD Alessia et FINET Maximilien le 17/08/2024  
PIVELIN Laetitia et PEIFFER Pascal le 26/10/2024  
INNOCENTI Nadia et DI RIENZO Franco le 09/11/2024

### Décès

BOUSCARY épouse HACHE Eliane le 16/07/2024  
PAROLA Alain le 23/09/2024  
MÉLINE Régis le 13/10/2024  
MOULART Françoise le 03/12/2024  
MARTIN Roger le 09/12/2024  
COUSTENOBLE Bernard le 10/12/2024